

Exemption de la Redevance de liquidation de la dette pour les propriétés résidentielles multi-unités à compteur collectif



VEUILLEZ RETOURNER LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI À :

Courrier : Hydro One Networks Inc.
Règlements transport et distribution – TCT-06
483, rue Bay
Toronto ON M5G 2P5

Courriel : BCC@HydroOne.com
Télécopieur : 416 345-5957

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les clients ayant un compte résidentiel sont exemptés de la Redevance de liquidation de la dette (RLD). Les clients ayant un compte Service général qui dessert une ou plusieurs « unités résidentielles admissibles » ont aussi droit à l'exemption de la RLD jusqu'à concurrence de 1 500 kWh pour chaque unité résidentielle admissible déclarée sur le compte. Pour être admissible et recevoir l'exemption, vous devez remplir et retourner ce formulaire. **Les formulaires reçus seront traités pour une exemption à venir; ils ne seront pas rajustés rétroactivement.**

Étape 1 – Votre compte remplit-il les conditions préalables?

Votre compte remplit les conditions préalables si votre propriété a au moins une (1) unité résidentielle admissible, telle que définie au paragraphe 1 (1) du Règlement de l'Ontario 493/01 :

«unité résidentielle admissible» S'entend de ce qui suit :

- a) un ensemble autonome de pièces situées dans un bâtiment
- b) qui est pourvu d'une cuisine et d'une salle de bains pour l'usage exclusif de l'unité, et
- c) qui est utilisé ou destiné à être utilisé comme résidence ou habitation.

Étape 2 – Remplissez le formulaire

Si votre compte remplit les conditions préalables, veuillez fournir les renseignements demandés ci-dessous. Si vous avez plusieurs comptes admissibles avec Hydro One Networks Inc., énumérez chaque compte sur un formulaire *Exemption de la Redevance de liquidation de la dette...* distinct, que vous trouverez à www.HydroOne.com/ServiceRequests; sinon, vous pouvez faire des copies du présent formulaire. Si le nombre d'unités résidentielles admissibles incluses dans le compte change, vous devez nous en aviser promptement en soumettant un formulaire révisé. Si le présent formulaire n'indique pas le nombre d'unités admissibles, nous supposons qu'il y a une seule unité résidentielle. Vous devez fournir tous les renseignements demandés sur le formulaire, sinon il pourrait y avoir des retards dans le traitement.

Note : N'incluez pas des unités de l'immeuble ou de l'ensemble d'habitation qui sont mesurées ou facturées séparément sous un autre compte.

N° du compte Hydro One Networks (12 chiffres)	Nom du client	Adresse de la propriété	Nombre d'unités		
			Total	Unités résidentielles admissibles	Unités non résidentielles
Ex. : 200123456789	Copropriété Le Bellevue	123, rue Principale, Ville	50	45	5

La personne désignée ci-dessous est habilitée à fournir les renseignements demandés dans ce formulaire et dans tout autre document joint, et en certifie l'exactitude. Remplissez la section appropriée.

<p>Si le titulaire du compte est une personne morale Raison sociale de la société : _____ Signature : _____ Nom du signataire autorisé : _____ Titre : _____ Date : _____</p> <p>Je certifie que les renseignements ci-dessus sont vrais, exacts et complets et que j'ai le pouvoir d'engager la société. Je sais que toute déclaration fautive ou trompeuse faite dans un document soumis en vertu de la Partie V.1 (Redevance de liquidation de la dette) de la Loi de 1998 sur l'électricité constitue une infraction.</p>	<p>Si le titulaire du compte est une entreprise individuelle Nom de l'entreprise : _____ Nom du demandeur : _____ Signature : _____ Date : _____</p> <p>Je certifie que les renseignements ci-dessus sont vrais, exacts et complets. Je sais que toute déclaration fautive ou trompeuse faite dans un document soumis en vertu de la Partie V.1 (Redevance de liquidation de la dette) de la Loi de 1998 sur l'électricité constitue une infraction.</p>	<p>Si le titulaire du compte est une société en commandite Raison sociale de la société : _____ Nom du commandité : _____ Signature : _____ Nom du signataire autorisé : _____ Titre : _____ Date : _____</p> <p>Je certifie que les renseignements ci-dessus sont vrais, exacts et complets et que j'ai le pouvoir d'engager la société. Je sais que toute déclaration fautive ou trompeuse faite dans un document soumis en vertu de la Partie V.1 (Redevance de liquidation de la dette) de la Loi de 1998 sur l'électricité constitue une infraction.</p>
---	--	---

Hydro One Networks Inc. utilisera l'information fournie dans ce formulaire uniquement dans le but de remplir ses obligations aux termes de la *Loi de 1998 sur l'électricité*, de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, et de leurs instruments réglementaires; aux termes des codes et des règles applicables de la Commission de l'énergie de l'Ontario et des politiques, normes et procédures s'y rapportant; et aux termes de son permis de distribution. À leur réception, les renseignements recevront le niveau de confidentialité approprié. **Selon les renseignements fournis, nous pourrions transférer votre compte à la classe tarifaire Service général si vous déclarez plus de 4 unités sous un service résidentiel mesuré par un seul compteur, ce qui pourrait accroître le total de vos frais d'électricité.**